

USMag'

La lettre d'information de l'USMA

Edito

Chères et chers collègues,

Toute l'équipe de l'USMA se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour cette année 2021 et pour remercier ceux d'entre-vous qui ont fait confiance à l'USMA pour l'année écoulée. Nous ne savons pas à quoi ressemblera 2021. Nous vous souhaitons de beaux moments, de la sérénité et bien sûr la santé. Prenez-bien soin de vous, de vos proches et de ceux que vous aimez.

Pour l'USMA, nouvelle année rime avec nouvelle identité visuelle. Les outils de communication changent et les informations sont nombreuses. Soucieux de répondre à vos besoins, nous concevons cette nouvelle identité comme un moyen d'être plus efficaces et accessibles dans l'information que nous délivrons. Logo, USMag' et bientôt site internet : c'est une refonte complète de notre communication et que nous sommes heureux de vous présenter aujourd'hui.

La forme change, mais pas le fond. Voici donc un USMag' relouké. Bonne lecture !

Célie Simeray

Déléguée au TA Marseille &
chargée de la communication

Nouvelle année, Nouvelle identité visuelle !

Un nouveau logo

Depuis 35 ans l'USMA est à vos côtés, avec le logo que vous lui connaissez. En 2021, le temps est venu de faire évoluer notre identité visuelle. Fidèles à nos valeurs, nous conservons la balance : elle marque notre attachement au métier de magistrat, ligne directrice du syndicat. Elle est entourée d'une bulle, symbole du dialogue que nous plaçons au cœur de notre action. Nous avons décliné les couleurs de notre livre blanc : bleue et verte, qui le rendent facilement identifiable, auprès des magistrats et à l'extérieur du corps où nous devons tisser toujours plus de liens pour mieux défendre nos intérêts.

Nous espérons que ce nouveau logo vous plaît.



De nombreux chantiers

L'année qui s'est écoulée a impliqué des changements et des efforts considérables de la part des magistrats : adaptations au risque Covid, confinements, télétravail, visio-conférence, augmentation des référés, évolution des logiciels, sécurité... Dans ce contexte, nous devons continuer à nous battre pour nos valeurs, nos conditions de travail, la reconnaissance de nos compétences et de notre métier. En 2021, les chantiers se poursuivent, nous vous en présentons quelques-uns :

→ Port de la robe et prestation de serment

Les sujets sont inscrits normalement au **CSTA de février 2020**, un an après le sondage organisé par l'USMA. **Nous avons préparé un projet de modification du CJA. Nous demanderons un vote de principe au CSTA.** Nous avons recueilli l'avis de l'association des membres du Conseil d'Etat. Les débats entre les membres du Conseil d'Etat ont été riches et équilibrés, traduisant la légitimité de notre demande. Le gestionnaire a recueilli l'avis des chefs de juridiction. Tout est prêt pour que le débat tant attendu se tienne en février prochain.

→ Environnement informatique

Deux projets : D'une part, la mise à jour de la note de décembre 2015 relative au **travail dématérialisé**. D'autre part, les suites du dialogue social de décembre 2020, choisi par l'USMA, relatif à la politique informatique et de dématérialisation dans les juridictions administratives (équipements au bureau et à domicile, évolutions techniques en cours, devenir du greffe, notre santé, moyens de lutter contre l'inflation numérique et la manière de concrétiser un droit à la déconnexion). Des avancées techniques sont en cours. Nous avons demandé **plus de communication de la part de la DSI et plus de participation des magistrats aux évolutions des logiciels-métier**. Ce sujet nous paraît majeur, nous le porterons, en vous sollicitant régulièrement.

→ Charge de travail

S'il est bien un sujet qui figure en permanence au centre de nos préoccupations, c'est celui de la charge de travail. Nous n'avons pas obtenu de moyens supplémentaires et le gestionnaire nous demande de continuer à absorber l'inflation contentieuse. **Nous devons continuer à être vigilant face à une charge de travail déraisonnable.**

→ Formation initiale de la promotion 2021 au CFJA

Cette année encore elle sera perturbée par la crise sanitaire. Contraint de leur permettre, ainsi qu'aux intervenants ne résidant pas en Ile-de-France, de s'organiser, le gestionnaire a opté pour **un premier trimestre en visioconférence**. Nous serons attentifs aux difficultés rencontrées et sommes à votre écoute pour aider à les résoudre. L'arrivée en juridiction de la précédente promotion, dont la formation avait été très perturbée, a été grandement facilitée par la solidarité des collègues. Merci à tous.

→ Rapport Thiriez et réforme des retraites

L'USMA suit attentivement le calendrier législatif perturbé et **défendons tant notre métier de magistrat que nos pensions.**

→ La poursuite des négociations sur la rémunération

Nous sommes dans l'attente de **documents de travail de la part du gestionnaire sur les grilles indiciaires d'autres corps et différentes projections**. Les organisations syndicales reprendront ensuite le travail pour défendre au mieux les intérêts de tous.

→ Plan égalité professionnelle

Un **groupe de travail** inédit regroupant les organisations syndicales des magistrats, agents, greffes des juridictions administratives, une représentation des membres du CE et les services du Conseil d'Etat travaille depuis plusieurs mois sur l'élaboration d'un accord. Le gestionnaire et les organisations syndicales apportent des idées en faveur d'un plan ambitieux. Notre objectif est de formaliser les bonnes pratiques existantes mais dont l'application peut différer d'une juridiction à l'autre et de garantir de nouveaux droits afin d'assurer une égalité réelle entre femmes et hommes et une conciliation entre vie privée et vie professionnelle. Nous avons notamment attiré l'attention du gestionnaire sur **les actions de formation, la promotion, le temps partiel, la charte du temps, ...** **Plusieurs réunions de travail sont encore prévues.**

→ Conditions de travail

Les restrictions sanitaires qui nous sont imposées s'installent dans la durée. Là où le premier confinement posait de nombreuses questions d'organisation, cette seconde période, induit une autre forme de fatigue difficile à caractériser. Elle pèse plus insidieusement. Nous sommes là à vos côtés.

Comme toujours, n'hésitez pas à nous faire part de vos réflexions et remarques.

AGENDA

8/01	Réunion n°3 plan égalité professionnelle
11/01	Présentation de l'USMA à la promotion 2021
13 / 01	Visio des délégués
14 / 01	Entretien avec le président de la Section du contentieux
19 / 01	CSTA
24 / 01	Réunion n°4 plan égalité professionnelle